



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques
des Hauts-de-France et du Département du Nord

Lille, le 3 avril 2023

Cabinet - communication
Elise GRIMONPONT
elise.grimonpont@dgfip.finances.gouv.fr
0625641588

Déménagement temporaire du Centre des Finances publiques d'Avesnes-sur-Helpe

Pour permettre la bonne réalisation des travaux de la Maison de l'État d'Avesnes-sur-Helpe et ainsi être parmi les premiers à s'installer dans cette nouvelle structure début septembre 2023, le centre des Finances publiques d'Avesnes-sur-Helpe déménage.

Les usagers trouveront facilement les agents des Finances qui s'installent dès ce 6 avril dans les anciens locaux de la Chambre des métiers et de l'Artisanat situés à proximité de l'actuel centre.

Les conditions d'accueil restent les mêmes notamment pour la prochaine période de déclaration des revenus qui débutera le 13 avril.

Les usagers souhaitant effectuer des paiements pourront le faire par carte bancaire. Le paiement en espèces reste, quant à lui, possible chez les buralistes partenaires pour les factures/titres comportant un QR code.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 09h15 à 12h30

Adresse :

3 avenue Charles de Gaulle à Avesnes-sur-Helpe

Buralistes partenaires pour la paiement de proximité :

PUBLIC Particuliers et professionnels

DÉMARCHES PROPOSÉES Paiement des impôts en espèces et CB dans la limite de 300 euros (pour les professionnels, paiement de la CFE uniquement). Paiement des amendes, factures locales et hospitalières en espèces dans la limite de 300 euros ou par CB

LA CIVETTE

ADRESSE

19 RUE LEON PASQUAL, 59440 AVESNES SUR HELPE

LE FIDJI

ADRESSE

29 AVENUE DU PONT ROUGE, 59440 AVESNES SUR HELPE

Sans oublier [impots.gouv](https://impots.gouv.fr) et le numéro national unique 0 809 401 401